

2014 B248

SOFICO FRANCE

société d'expertise comptable

SOCIÉTÉ FIDUCIAIRE D'EXPERTISE COMPTABLE - COMMISSAIRE AUX COMPTES

inscrite au Tableau de l'Ordre de Nancy, membre de la Compagnie Régionale de Metz

S.A. à directoire et conseil de surveillance au capital de 1 132 600 €

2017 B6732

Le 5 OCT. 2017

Le Commissaire



RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2016

KALENO

S.A.S. au Capital de 1 000 EUROS

Rue Erckmann Chatrian

57 400 SARREBOURG

Mesdames,
Messieurs les Associés,

En exécution de la mission qui nous a été confiée lors de la constitution de votre société, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 Décembre 2016, sur

- le contrôle des comptes annuels de la Société KALENO tels qu'ils sont joints au présent rapport,
- la justification des appréciations,
- les vérifications spécifiques et les informations prévues par la Loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I – OPINION SUR LES COMPTES ANNUELS :

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la Société à la fin de cet exercice.

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur le point exposé page 9 de l'annexe relatif au soutien financier apporté par le franchiseur qui est l'associé principal de la société.

II – JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS :

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du Code de Commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

- Les opérations effectuées avec l'associée principale ont été vérifiées.
- Les méthodes de valorisation des stocks ont été validées.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

III – VÉRIFICATIONS ET INFORMATIONS SPÉCIFIQUES :

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercices professionnelles applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la Loi.

Nous n'avons pas d'observations à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les documents adressés aux Associés sur la situation financière et les comptes annuels.

En application de la loi, nous vous signalons que les informations relatives aux délais de paiement prévues à l'article D. 441-4 du code de commerce, pris en application de l'article L. 441-6-1 dudit code, ne sont pas mentionnées dans le rapport de gestion.

Fait à ROMBAS, le 15 Juin 2017

SOFICO FRANCE

Philippe LIBAUD
Commissaire aux Comptes



Bilan ACTIF

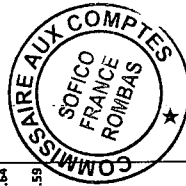
Présenté en Euros					
ACTIF	Exercice clos le 31/12/2016 (12 mois)		Exercice précédent 31/12/2015 (12 mois)		Variation
	Brut	Amort. prov.	Net	Net	
Capital souscrit non appelé (0)					
Actif immobilisé					
Frais d'établissement	710	710			
Recherche et développement					
Concessions, brevets, droits similaires					
Fonds commercial	12 520	12 520			
Autres immobilisations incorporelles					
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles					
Terrains					
Constructions	13 500	9 057	4 443	7 658	- 3 215
Installations techniques, matériel et outillage Industriels	291 763	130 409	161 354	204 606	- 43 252
Autres immobilisations corporelles	651 406	212 467	438 939	339 565	99 374
Immobilisations en cours					
Avances et acomptes					
Participations évaluées selon mise en équivalence					
Autres participations					
Créances rattachées à des participations					
Autres titres Immobilisés	15		15	15	
Prêts					
Autres Immobilisations financières	13 395		13 395	13 412	- 17
TOTAL (I)	983 309	365 162	618 147	565 256	52 891
Actif circulant					
Matières premières, approvisionnements					
En-cours de production de biens					
En-cours de production de services					
Produits intermédiaires et finis					
Marchandises	438 220		438 220	476 580	- 38 360
Avances et acomptes versés sur commandes					
Clients et comptes rattachés	7 592		7 592	6 980	612
Autres créances	2 179		2 179	15 073	- 12 894
Fournisseurs débiteurs					
Personnel					
Organismes sociaux	80 196		80 196	58 541	21 655
Etat, impôts sur les bénéfices	49 722		49 722	39 262	10 460
Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	67 907		67 907	82 102	- 14 195
Autres					
Capital souscrit et appelé, non versé					
Valeurs mobilières de placement	102 520		102 520	109 391	- 6 871
Disponibilités					
Instruments de trésorerie	22 368		22 368	26 323	- 3 955
Charges constatées d'avance					
TOTAL (II)	770 704		770 704	814 252	- 43 548
Charges à répartir sur plusieurs exercices (III)					
Primes de remboursement des obligations (IV)					
Ecart de conversion actif (V)					
TOTAL ACTIF (0 à V)	1 754 012	365 162	1 388 850	1 379 508	9 342

Bilan (suite) PASSIF

PASSIF		Présenté en Euros		
	Exercice clos le 31/12/2016 (12 mois)	Exercice précédent 31/12/2015 (12 mois)	Variation	
Capitaux Propres				
Capital social ou individuel (dont versé : 1 000)	1 000	1 000		
Primes d'émission, de fusion, d'apport ...				
Ecart de réévaluation				
Réserve légale				
Réserves statutaires ou contractuelles				
Réserves réglementées	-439 437	-249 431		- 190 006
Autres réserves	53 781	-190 005		243 786
Report à nouveau				
Résultat de l'exercice				
Subventions d'investissement				
Provisions réglementées				
Résultat de l'exercice précédent à affecter				
TOTAL (I)	-384 656	-438 437		53 781
Produits des émissions de titres participatifs				
Avances conditionnées				
TOTAL (II)				
Provisions pour risques et charges				
Provisions pour risques				
Provisions pour charges				
TOTAL (III)				
Emprunts et dettes				
Emprunts obligataires convertibles				
Autres Emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit				
Emprunts				
• Découverts, concours bancaires	473	559		- 86
• Emprunts et dettes financières diverses				
• Divers				
• Associés				
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	928 978	712 713		216 265
Dettes fiscales et sociales				
• Personnel	755 911	983 224		- 227 313
• Organismes sociaux	27 036	34 043		- 7 007
• Etat, impôts sur les bénéfices	31 408	42 594		- 11 186
• Etat, taxes sur le chiffre d'affaires	9 288	10 146		- 858
• Etat, obligations cautionnées				
• Autres impôts, taxes et assimilés	12 381	21 334		- 8 953
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	7 511	13 171		- 5 660
Autres dettes	520	160		360
Instruments de trésorerie				
Produits constatés d'avance				
TOTAL (IV)	1 773 506	1 817 944		- 44 438
Ecart de conversion passif (V)				
TOTAL PASSIF (I à V)	1 388 850	1 379 508		9 342

Compte de résultat (suite)

		Présenté en Euros	
		Exercice clos le 31/12/2016 (12 mois)	Exercice précédent 31/12/2015 (12 mois)
		Variation absolue	%
Produits exceptionnels sur opérations de gestion		556 179	327 253
Produits exceptionnels sur opérations en capital			
Reprises sur provisions et transferts de charges			
Total des produits exceptionnels (VII)		556 179	327 253
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion		5 868	7 265
Charges exceptionnelles sur opérations en capital			
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions			
Total des charges exceptionnelles (VIII)		5 868	7 265
RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)		550 310	319 988
Participation des salariés (IX)			
Impôts sur les bénéfices (X)		-25 388	-32 392
Total des Produits (I+III+V+VII)		4 558 702	5 247 593
Total des charges (II+IV+VI+IX+X)		4 504 922	5 437 599
RESULTAT NET		53 781	-190 005
Dont Crédit-bail mobilier			
Dont Crédit-bail Immobilier			



Compte de résultat

		Présenté en Euros	
		Exercice clos le 31/12/2016 (12 mois)	Exercice précédent 31/12/2015 (12 mois)
		Variation absolue	%
Ventes de marchandises		3 524 285	4 308 303
Production vendue biens		408 455	478 264
Production vendue services		43 243	59 198
Chiffres d'affaires Nets		3 975 983	4 845 765
Production stockée			
Production immobilisée			
Subventions d'exploitation		1 000	5 109
Reprises sur amort. et prov., transfert de charges		24 751	68 599
Autres produits		755	465
Total des produits d'exploitation (I)		4 002 490	4 919 937
Achats de marchandises (y compris droits de douane)		3 132 869	3 866 258
Variation de stock (marchandises)		38 360	85 765
Achats de matières premières et autres approvisionnements		5 383	6 036
Variation de stock (matières premières et autres approv.)			
Autres achats et charges externes		571 439	589 956
Impôts, taxes et versements assimilés		31 604	42 256
Salaires et traitements		416 817	517 305
Charges sociales		123 592	168 676
Dotations aux amortissements sur Immobilisations		136 375	121 542
Dotations aux provisions sur immobilisations			12 520
Dotations aux provisions sur actif circulant			986
Dotations aux provisions pour risques et charges			
Autres charges		1 022	958
Total des charges d'exploitation (II)		4 457 461	5 412 260
RESULTAT EXPLOITATION (I-II)		-454 971	-492 323
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun			
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)			
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)			
Produits financiers de participations			
Produits des autres valeurs mobilières et créances		19	403
Autres intérêts et produits assimilés		15	
Reprises sur provisions et transferts de charges			
Différences positives de change			
Produits nets sur cessions valeurs mobilières placement			
Total des produits financiers (V)		34	403
Dotations financières aux amortissements et provisions			
Intérêts et charges assimilées		66 980	50 465
Différences négatives de change			
Charges nettes sur cessions valeurs mobilières de placement			
Total des charges financières (VI)		66 980	50 465
RESULTAT FINANCIER (V-VI)		-66 946	-50 062
RESULTAT COURANT AVANT IMPOT (I-II-III-IV+V-VI)		-521 917	-542 385

Annexe Légale

Au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2016 dont le total est de 1 388 850,29 euros
et au compte de résultat de l'exercice dégageant un résultat de 53 780,77 euros, présenté sous forme de liste.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2016 au 31/12/2016.

Les notes et tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

L'exercice précédent avait une durée de 12 mois recouvrant la période du 01/01/2015 au 31/12/2015.



Règles et méthodes comptables

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
 - permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
 - indépendance des exercices,
- et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET CORPORELLES

Les Immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou de production, compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, et après déduction des rabais commerciaux, remises, escomptes de règlements obtenus.

Les décisions suivantes ont été prises au niveau de la présentation des comptes annuels :

- immobilisations décomposables : l'entreprise n'a pas été en mesure de définir les immobilisations décomposables ou la décomposition de celles-ci ne présente pas d'impact significatif,
- immobilisations non décomposables : bénéficiant des mesures de tolérance, l'entreprise a opté pour le maintien des durées d'usage pour l'amortissement des biens non décomposés.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant les modes linéaire ou dégressif en fonction de la durée de vie prévue.

IMMOBILISATIONS FINANCIERES ET VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une dépréciation est constatée pour le montant de la différence.

STOCKS

Les stocks sont évalués suivant la méthode du "dernier prix d'achat connu".

La valeur brute des marchandises et des approvisionnements comprend le prix d'achat et les frais accessoires. Il n'a pas été tenu compte, dans cette valorisation, des rabais et ristournes précisément identifiables et rattachés aux marchandises.

Une provision pour dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus et la valeur estimative de réalisation est effectuée lorsque cette valeur brute est supérieure à l'autre terme énoncé.

CREANCES ET DETTES

Les créances et les dettes sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

COMPTABILISATION, PRESENTATION DU CICE

Le CICE qui s'élève à 23 121 €uros a été calculé uniquement sur les rémunérations versées en 2016.

Aucun produit à recevoir n'a été constaté au titre du CICE relatif aux passifs comptabilisés au 31 décembre 2016 tels que les congés payés ou des primes à verser, ce produit ayant été jugé comme non significatif.

La comptabilisation du CICE a été réalisée par l'option d'une diminution de l'impôt sur les sociétés.

Changements de méthode

Les méthodes d'évaluation et de présentation des comptes annuels retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

Etablissement des états financiers en conformité avec :

- le P.C.G. 2014 homologué par arrêté du 8 septembre 2014
- les articles L123-12 à L123-28 du Code du Commerce

Informations complémentaires pour donner une image fidèle

PASSIFS EVENTUELS**1. Engagements de retraite :**

Compte tenu de l'ancienneté du personnel, du turn-over dans la profession et des obligations nées de l'application de la convention collective, l'engagement de la société en matière de retraite a été estimé à 89 313 €, correspondant à l'hypothèse de calcul suivante :

- 50% départ volontaire du salarié,
 - 50% départ à l'initiative de l'employeur.
- Aucune provision n'a été constituée dans les comptes.

2. Autres engagements :

Des travaux de réaménagement du magasin ont été réalisés au cours de l'année 2014, conformément au concept mag3 évolution mis en place par l'enseigne Intermarché à laquelle la société KALENO est adhérente.

Afin d'aider la société KALENO, la société ITM Alimentaire France, animatrice de l'enseigne Intermarché a versé un budget d'accompagnement, dit « budget de participation à la progression d'implantation », de 644 700 € HT.

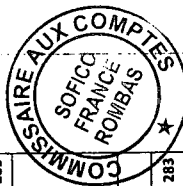
Il est expressément convenu que le versement de ce budget est consenti en conséquence de l'engagement du maintien par la société de l'enseigne Intermarché et du concept pendant une durée de 5 ans.

AUTRES INFORMATIONS

Les comptes annuels font ressortir un bénéfice comptable de 53 781 €. La situation financière de la société reste préoccupante car le résultat est uniquement lié à l'abandon de créance de 555 000 €uros accordé par ITM EST. La poursuite de l'activité est possible grâce au soutien apporté par le principal associé, la SAS ITM Alimentaire EST.

Etat des immobilisations

	Valeur brute des immobilisations au début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluation en cours d'exercice	Acquisitions, créations, virements pst à pst
Frais d'établissement, recherche et développement	710		
Autres immobilisations incorporelles	12 520		
Terrains			
Constructions sur sol propre			
Constructions sur sol d'autrui	13 500		6 320
Installations générales, agencements, constructions	285 443		182 266
Installations techniques, matériel et outillages industriels	441 690		
Autres installations, agencements, aménagements			
Matériel de transport			697
Matériel de bureau, informatique, mobilier	26 753		
Emballages récupérables et divers			
Immobilisations corporelles en cours			
Avances et acomptes			
TOTAL	767 385		189 283
Participations évaluées par équivalence			
Autres participations	15		
Autres titres immobilisés	13 412		
Prêts et autres immobilisations financières			
TOTAL	13 427		
TOTAL GENERAL	794 043		189 283



Etat des amortissements

	Situations et mouvements de l'exercice		
	Début exercice	Dotations exercice	Eléments sortis reprises
Frais d'établissement, recherche	710		
Autres immobilisations incorporelles			
Terrains			
Constructions sur sol propre			
Constructions sur sol d'autrui			
Installations générales, agencements constructions	5 842	3 214	9 057
Installations techniques, matériel et outillages Industriels	80 837	49 572	130 409
Installations générales, agencements divers	116 938	77 960	194 897
Matériel de transport			
Matériel de bureau, informatique, mobilier	11 940	5 630	17 570
Emballages récupérables et divers			
TOTAL	215 557	136 375	351 932
TOTAL GENERAL	216 267	136 375	352 642

	Ventilation des dotations aux amortissements de l'exercice			Mouvements affectant la provision pour amort. dérog.	
	Linéaire	Dégressif	Exception.	Dotations	Reprises
Frais d'établissement, recherche					
Autres immobilisations incorporelles					
Terrains					
Constructions sur sol propre					
Constructions sur sol d'autrui	3 214				
Installations générales, agencements constructions	49 572				
Installations techniques, matériel et outillage industriels	77 960				
Installations générales, agencements divers	5 630				
Matériel de transport					
Matériel de bureau, informatique, mobilier					
Emballages récupérables et divers					
TOTAL	136 375				
TOTAL GENERAL	136 375				

	Diminutions	Valeur brute Immob. à fin exercice	Rév. Lég. Val. Origine à fin exercice
	Par virement de pst à pst	Par cession ou mise HS	
Frais d'établissement, recherche et développement			
Autres immobilisations incorporelles			
Terrains			
Constructions sur sol propre			
Constructions sur sol d'autrui			
Installations générales, agencements, constructions		13 500	13 500
Installations techniques, matériel et outillages industriels		291 763	291 763
Autres installations, agencements, aménagements		623 956	623 955
Matériel de transport			
Matériel de bureau, informatique, mobilier		27 450	27 450
Emballages récupérables et divers			
Immobilisations corporelles en cours			
Avances et acomptes			
TOTAL		956 669	956 668
Participations évaluées par équivalence			
Autres participations			
Autres titres immobilisés	17	13 395	15
Prêts et autres immobilisations financières			
TOTAL	17	13 410	
TOTAL GENERAL	17	983 309	969 898

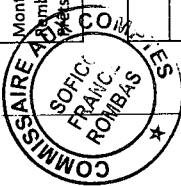
Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des provisions

PROVISIONS	Début exercice	Augmentations dotations	Diminutions Reprises	Fin exercice
Pour reconstitution gisements				
Pour investissement				
Pour hausse des prix				
Amortissements dérogatoires				
Dont majorations exceptionnelles de 30%				
Pour implantations à l'étranger avant le 1.1.92				
Pour implantations à l'étranger après le 1.1.92				
Pour prêts d'installation				
Autres provisions réglementées				
TOTAL Provisions réglementées				
Pour litiges				
Pour garanties données clients				
Pour pertes sur marchés à terme				
Pour amendes et pénalités				
Pour pertes de change				
Pour pensions et obligations				
Pour impôts				
Pour renouvellement immobilisations				
Pour grosses réparations				
Pour charges sur congés payés				
Autres provisions				
TOTAL Provisions	12 520			12 520
Sur Immobilisations incorporelles				
Sur Immobilisations corporelles				
Sur titres mis en équivalence				
Sur titres de participation				
Sur autres immobilisations financières				
Sur stocks et en-cours				
Sur comptes clients				
Autres dépréciations	986		986	
TOTAL Dépréciations	13 506		986	12 520
TOTAL GENERAL	13 506		986	12 520
Dont dotations et reprises :				
- d'exploitation				
- financières				
- exceptionnelles				

Etat des échéances des créances et des dettes

ETAT DES CREANCES	Montant brut	Un an au plus	Plus d'un an
Créances rattachées à des participations			
Prêts	13 395		13 395
Autres immobilisations financières	115	115	
Clients douteux ou litigieux	7 478	7 478	
Autres créances clients			
Créances représentatives de titres prêtés			
Personnel et comptes rattachés			
Sécurité sociale, autres organismes sociaux			
Etat et autres collectivités publiques :			
- Impôts sur les bénéfices	80 196	80 196	
- T.V.A.	49 722	49 722	
- Autres impôts, taxes, versements et assimilés	7 526	7 526	
- Divers			
Groupe et associés	62 560	62 560	
Débiteurs divers	22 368	22 368	
Charges constatées d'avance			
TOTAL GENERAL	243 359	229 964	13 395



Montant des prêts accordés dans l'exercice
Remboursements des prêts dans l'exercice
Prêts et avances consentis aux associés

ETAT DES DETTES	Montant brut	A un an au plus	Plus 1 an 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédits :	473	473		
- à 1 an maximum				
- plus d'un an				
Emprunts et dettes financières divers				
Fournisseurs et comptes rattachés	755 911	755 911		
Personnel et comptes rattachés	27 036	27 036		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	31 408	31 408		
Etat et autres collectivités publiques :				
- Impôts sur les bénéfices	9 288	9 288		
- T.V.A.				
- Obligations cautionnées				
- Autres impôts et taxes	12 381	12 381		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	7 511	7 511		
Groupe et associés	928 978	928 978		
Autres dettes	520	520		
Dettes représentatives de titres empruntés				
Produits constatés d'avance				
TOTAL GENERAL	1 773 506	1 773 506		
Emprunts souscrits en cours d'exercice				
Emprunts remboursés en cours d'exercice				
Emprunts et dettes contractés auprès des associés				

Fonds commercial

DESIGNATION	Achetés	Révalués	Reçus en apport	Montant
Cession fdc simply - magasin	5 760			5 760
Cession fdc simply - station	6 760			6 760

Produits et avoirs à recevoir

Montant des produits et avoirs à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant TTC
IMMOBILISATIONS FINANCIERES	
CREANCES	
Créances clients et comptes rattachés	
Autres créances (dont avoirs à recevoir :)	13 256
VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT	
BISPONIBILITES	
TOTAL	13 256

Charges à payer et avoirs à établir

Montant des charges à payer et avoirs à établir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant TTC
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	473
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	16 164
Emprunts et dettes financières divers	42 127
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	52 920
Dettes fiscales et sociales	
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
Autres dettes (dont avoirs à établir :)	
TOTAL	111 684

Charges et produits constatés d'avance

Charges	Produits
Charges / Produits d'exploitation	
Charges / Produits financiers	22 368
Charges / Produits exceptionnels	
TOTAL	22 368

Composition du capital social

	Nombre	Valeur nominale
Actions / parts sociales composant le capital social au début de l'exercice	100	10,00
Actions / parts sociales émises pendant l'exercice		
Actions / parts sociales remboursées pendant l'exercice		
Actions / parts sociales composant le capital social en fin d'exercice	100	10,00

Engagements financiers

Engagements donnés	Montant
Effets escomptés non échus	
Avals et cautions	89 313
Engagements en matière de pensions	
Autres engagements donnés :	
TOTAL	89 313
Dont concernant :	
Dont engagements assortis de sûretés réelles	

Engagements reçus	Montant
Avals, cautions et garanties	
Autres engagements reçus :	
TOTAL	
Dont concernant :	
Dont engagements assortis de sûretés réelles	

certifier conforme 2016 B2U8

Formulaire obligatoire (article 53 A du code général des impôts).

BILAN — ACTIF

DGFIP N° 2050-SD 2017

Désignation de l'entreprise : KALENO Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois * 12

Adresse de l'entreprise Rue ERCKMANN CHATRIAN 57400 SARREBOURG Durée de l'exercice précédent * 12

Numéro SIRET * 7 9 7 9 0 8 1 3 4 0 0 0 3 5 Néant ☐ *

				Exercice N clos le	
		31/12/2017		31/12/2016	
		Brut 1	Amortissements, provisions 2	Net 3	
ACTIF IMMOBILISÉ *	Capital souscrit non appelé (I)	AA			
	Frais d'établissement *	AB	710	AC	710
	Frais de développement *	CX		CQ	
	Concessions, brevets et droits similaires	AF		AG	
	Fonds commercial (1)	AH	12 520	AI	12 520
	Autres immobilisations incorporelles	AJ		AK	
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL		AM	
	Terrains	AN		AO	
	Constructions	AP	13 500	AQ	9 057
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	291 763	AS	130 409
	Autres immobilisations corporelles	AT	651 406	AU	212 467
	Immobilisations en cours	AV		AW	
	Avances et acomptes	AX		AY	
	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS		CT	
	Autres participations	CU		CV	
	Créances rattachées à des participations	BB		BC	
	Autres titres immobilisés	BD	15	BE	15
	Prêts	BF		BG	
	Autres immobilisations financières *	BH	13 395	BI	13 395
TOTAL (II)		BJ	983 309	BK	365 162
ACTIF CIRCULANT	Matières premières, approvisionnements	BL		BM	
	En cours de production de biens	BN		BO	
	En cours de production de services	BP		BQ	
	Produits intermédiaires et finis	BR		BS	
	Marchandises	BT	438 220	BU	438 220
	Avances et acomptes versés sur commandes	BV		BW	
	Clients et comptes rattachés (3)*	BX	7 592	BY	7 592
	Autres créances (3)	BZ	200 004	CA	200 004
	Capital souscrit et appelé, non versé	CB		CC	
	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres :.....)	CD		CE	
	Disponibilités	CF	102 520	CG	102 520
	Charges constatées d'avance (3)*	CH	22 368	CI	22 368
	TOTAL (III)	CJ	770 704	CK	770 704
Comptes de régularisation	Frais d'émission d'emprunt à étaier (IV)	CW			
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM			
	Écarts de conversion actif * (VI)	CN			
	TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)	CO	1 754 012	1A	365 162
					1 388 850
Renvois : (1) Dont droit au bail :					
(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes :		CP		(3) Part à plus d'un an :	CR
Clause de réserve de propriété *	Immobilisations :				
		Stocks :			Créances :

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

②

BILAN — PASSIF avant répartition

DGFIP N° 2051-SD 2017

Désignation de l'entreprise		KALENO		Néant ☐ *	
				Exercice N	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé :..... 1 000.....)	DA	1 000		
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB			
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)	DC			
	Réserve légale (3)	DD			
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE			
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)	DF			
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants * EJ)	DG			
	Report à nouveau	DH	(439 437)		
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	53 781		
	Subventions d'investissement	DJ			
	Provisions réglementées *	DK			
		TOTAL (I)	DL	(384 656)	
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM			
	Avances conditionnées	DN			
	TOTAL (II)	DO			
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP			
	Provisions pour charges	DQ			
	TOTAL (III)	DR			
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS			
	Autres emprunts obligataires	DT			
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	473		
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)	DV	928 978		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW			
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	755 911		
	Dettes fiscales et sociales	DY	80 112		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ	7 511		
	Autres dettes	EA	520		
Compte régull.	Produits constatés d'avance (4)	EB			
	TOTAL (IV)	EC	1 773 506		
	Ecart de conversion passif *	(V)	ED		
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	1 388 850		
RENVOIS	(1) Écart de réévaluation incorporé au capital	1B			
	(2) Dont { Réserve spéciale de réévaluation (1959) Écart de réévaluation libre Réserve de réévaluation (1976)	1C			
		1D			
		1E			
	(3) Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	1F			
	(4) Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	1 773 506		
(5) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH	473			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

③ COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (En liste)

DGFIP N° 2052-SD 2017

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des impôts).

Désignation de l'entreprise : KALENO				Néant ☐ *		
		Exercice N				
		France	Exportations et livraisons intracommunautaires	Total		
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *	FA	3 524 285	FB	FC 3 524 285	
	Production vendue	biens * services *	FD	408 455	FE 408 455	
			FG	43 243	FH 43 243	
	Chiffres d'affaires nets *	FJ	3 975 983	FK	FL 3 975 983	
	Production stockée *				FM	
	Production immobilisée *				FN	
	Subventions d'exploitation				FO 1 000	
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges * (9)				FP 24 751	
	Autres produits (1) (11)				FQ 755	
	Total des produits d'exploitation (2) (I)					FR 4 002 490
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*				FS 3 132 869	
	Variation de stock (marchandises)*				FT 38 360	
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*				FU 5 383	
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*				FV	
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*				FW 571 439	
	Impôts, taxes et versements assimilés *				FX 31 604	
	Salaires et traitements *				FY 416 817	
	Charges sociales (10)				FZ 123 592	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations	- dotations aux amortissements *		GA 136 375	
			- dotations aux provisions		GB	
		Sur actif circulant : dotations aux provisions *				GC
		Pour risques et charges : dotations aux provisions				GD
	Autres charges (12)				GE 1 022	
Total des charges d'exploitation (4) (II)					GF 4 457 461	
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)					GG (454 971)	
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée * (III)				GH	
	Perte supportée ou bénéfice transféré * (IV)				GI	
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)				GJ	
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)				GK	
	Autres intérêts et produits assimilés (5)				GL 19	
	Reprises sur provisions et transferts de charges				GM 15	
	Différences positives de change				GN	
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				GO	
Total des produits financiers (V)					GP 34	
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions *				GQ	
	Intérêts et charges assimilées (6)				GR 66 980	
	Différences négatives de change				GS	
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				GT	
	Total des charges financières (VI)					GU 66 980
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)					GV (66 946)	
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)					GW (521 917)	

(RENVois : voir tableau n° 2053) * Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

④

COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (Suite)

DGFIP N° 2053-SD 2017

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise		KALENO		Néant ☐ *			
				Exercice N			
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion		HA	556 179			
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *		HB				
	Reprises sur provisions et transferts de charges		HC				
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)		HD	556 179			
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)		HE	5 868			
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *		HF				
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)		HG				
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)		HH	5 868			
4 — RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII — VIII)			HI	550 310			
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)			HJ				
Impôts sur les bénéfices * (X)			HK	(25 388)			
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)			HL	4 558 702			
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)			HM	4 504 922			
5 — BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits — total des charges)			HN	53 781			
RENVOIS	(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme		HO			
	(2)	Dont	produits de locations immobilières	HY			
			produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IG			
	(3)	Dont	— Crédit-bail mobilier *	HP			
			— Crédit-bail immobilier	HQ			
	(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)		IH			
	(5)	Dont produits concernant les entreprises liées		IJ			
	(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées		IK			
	(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)		HX			
	(6ter)	Dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)		RC			
			Dont amortissements exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)	RD			
	(9)	Dont transferts de charges		A1	23 781		
	(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)		A2			
	(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)		A3			
	(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)		A4			
	(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives	A6	obligatoires	A9		
	(7)	Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :		Exercice N			
	REGUL. FISCALE		Charges exceptionnelles		Produits exceptionnels		
			1 683				
	REGUL. SOCIALE		576		1 179		
REGUL. FOURN. & FG		3 609					
ABANDON DE CREANCE				555 000			
(8)	Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :		Exercice N				
		Charges antérieures		Produits antérieurs			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise KALENO										Néant ☐ *	
CADRE A		IMMOBILISATIONS				Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice 1		Augmentations			
								Consécutives à une réévaluation pratiquée au cours de l'exercice ou résultant d'une mise en équivalence 2		Acquisitions, créations, apports et virements de poste à poste 3	
INCORP.	Frais d'établissement et de développement TOTAL I				CZ	710	D8		D9		
	Autres postes d'immobilisations incorporelles TOTAL II				KD	12 520	KE		KF		
CORPORELLES	Terrains				KG		KH		KI		
	Constructions	Sur sol propre	Dont Composants	L9	KJ		KK		KL		
		Sur sol d'autrui	Dont Composants	M1	KM		KN		KO		
		Installations générales, agencements et aménagements des constructions	Dont Composants	M2	KP	13 500	KQ		KR		
	Autres immobilisations corporelles	Installations techniques, matériel et outillage industriels	Dont Composants	M3	KS	285 443	KT		KU	6 320	
		Installations générales, agencements, aménagements divers *			KV	441 690	KW		KX	182 266	
		Matériel de transport *			KY		KZ		LA		
		Matériel de bureau et mobilier informatique			LB	26 753	LC		LD	697	
		Emballages récupérables et divers *			LE		LF		LG		
	Immobilisations corporelles en cours				LH		LI		LJ		
	Avances et acomptes				LK		LL		LM		
	TOTAL III				LN	767 385	LO		LP	189 283	
	FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence				8G		8M		8T	
		Autres participations				8U		8V		8W	
Autres titres immobilisés				IP	15	IR		IS			
Prêts et autres immobilisations financières				IT	13 412	IU		IV			
TOTAL IV				LQ	13 427	LR		LS			
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)				ØG	794 043	ØH		ØJ	189 283		
CADRE B		IMMOBILISATIONS		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice 3		Réévaluation légale * ou évaluation par mise en équivalence 4			
				par virement de poste à poste 1	par cessions à des tiers ou mises hors service ou résultant d'une mise en équivalence 2			Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice			
INCORP.	Frais d'établissement et de développement TOTAL I		IN		CO		DØ	710	D7	710	
	Autres postes d'immobilisations incorporelles TOTAL II		IO		LV		LW	12 520	IX	12 520	
CORPORELLES	Terrains		IP		LX		LY		LZ		
	Constructions	Sur sol propre	IQ		MA		MB		MC		
		Sur sol d'autrui	IR		MD		ME		MF	13 500	
		Inst. gales, agencés et am. des constructions	IS		MG		MH	13 500	MI		
	Autres immobilisations corporelles	Installations techniques, matériel et outillage industriels	IT		MJ		MK	291 763	ML	291 763	
		Inst. gales, agencés, aménagements divers	IU		MM		MN	623 956	MO	623 955	
		Matériel de transport	IV		MP		MQ		MR		
		Matériel de bureau et mobilier informatique, mobilier	IW		MS		MT	27 450	MU	27 450	
		Emballages récupérables et divers *	IX		MV		MW		MX		
	Immobilisations corporelles en cours		MY		MZ		NA		NB		
	Avances et acomptes		NC		ND		NE		NF		
	TOTAL III		IY		NG		NH	956 669	NI	956 668	
	FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence		IZ		ØU		M7		ØW	
		Autres participations		IO		ØX		ØY		ØZ	
Autres titres immobilisés		II		2B		2C	15	2D			
Prêts et autres immobilisations financières		I2		2E	17	2F	13 395	2G			
TOTAL IV		I3		NJ	17	NK	13 410	2H			
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)		I4		ØK	17	ØL	983 309	ØM	969 898		

TABLEAU DES ÉCARTS DE RÉÉVALUATION
SUR IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES

Exercice N clos le

3 1 1 2 2 0 1 6

Les entreprises ayant pratiqué la **réévaluation légale** de leurs **immobilisations amortissables** (art. 238 bis J du CGI) doivent joindre ce tableau à leur déclaration jusqu'à (et y compris) l'exercice au cours duquel la provision spéciale (col.6) devient nulle.

Désignation de l'entreprise : KALENONéant ☒ *

CADRE A	Détermination du montant des écarts (col. 1 - col. 2) (1)		Utilisation de la marge supplémentaire d'amortissement			Montant de la provision spéciale à la fin de l'exercice [(col. 1 - col.2) - col. 5 (5)]
	Augmentation du montant brut des immobilisations 1	Augmentation du montant des amortissements 2	Au cours de l'exercice		Montant cumulé à la fin de l'exercice (4) 5	
			Montant des suppléments d'amortissement (2) 3	Fraction résiduelle correspondant aux éléments cédés (3) 4		
1 Concessions, brevets et droits similaires						
2 Fonds commercial						
3 Terrains						
4 Constructions						
5 Installations techniques mat. et out. industriels						
6 Autres immobilisations corporelles						
7 Immobilisations en cours						
8 Participations						
9 Autres titres immobilisés						
10 TOTAUX						

- (1) Les augmentations du montant brut et des amortissements à inscrire respectivement aux colonnes 1 et 2 sont celles qui ont été apportées au montant des immobilisations amortissables réévaluées dans les conditions définies à l'article 238 bis J du code général des impôts et figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice. Le montant des écarts est obtenu en soustrayant des montants portés colonne 1, ceux portés colonne 2.
- (2) Porter dans cette colonne le supplément de dotation de l'exercice aux comptes d'amortissement (compte de résultat) consécutif à la réévaluation.
- (3) Cette colonne ne concerne que les immobilisations réévaluées cédées au cours de l'exercice. Il convient d'y reporter, l'année de la cession de l'élément, le solde non utilisé de la marge supplémentaire d'amortissement.
- (4) Ce montant comprend :
a) le montant total des sommes portées aux colonnes 3 et 4 ;
b) le montant cumulé à la fin de l'exercice précédent, dans la mesure où ce montant correspond à des éléments figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice.
- (5) Le montant total de la provision spéciale en fin d'exercice est à reporter au passif du bilan (tableau n° 2051) à la ligne « Provisions réglementées ».

CADRE B

DÉFICITS REPORTABLES AU 31 DÉCEMBRE 1976 IMPUTÉS SUR LA PROVISION SPÉCIALE AU POINT DE VUE FISCAL

1 - FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE AU DÉBUT DE L'EXERCICE

2 - FRACTION RATTACHÉE AU RÉSULTAT DE L'EXERCICE -

3 - FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE EN FIN D'EXERCICE =

Le cadre B est servi par les seules entreprises qui ont imputé leurs déficits fiscalement reportables au 31 décembre sur la provision spéciale.

Il est rappelé que cette imputation est purement fiscale et ne modifie pas les montants de la provision spéciale figurant au bilan : de même, les entreprises en cause continuent à réintégrer chaque année dans leur résultat comptable le supplément d'amortissement consécutif à la réévaluation.

Ligne 2, inscrire la partie de ce déficit incluse chaque année dans les montants portés aux colonnes 3 et 4 du cadre A. Cette partie est obtenue en multipliant les montants portés aux colonnes 3 et 4 par une fraction dont les éléments sont fixés au moment de l'imputation, le numérateur étant le montant du déficit imputé et le dénominateur celui de la provision.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice 2032.

Désignation de l'entreprise <u>KALENO</u>	Néant ☐ *
---	----------------------------------

CADRE A	SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES (OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF) *									
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES			Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice	
Frais d'établissement et de développement TOTAL I			CY	710	EL		EM		EN	710
Autres immobilisations incorporelles TOTAL II			PE		PF		PG		PH	
Terrains			PI		PJ		PK		PL	
Constructions	Sur sol propre		PM		PN		PO		PQ	
	Sur sol d'autrui		PR		PS		PT		PU	
	Inst. générales, agencements et aménagement des constructions		PV	5 842	PW	3 214	PX		PY	9 057
Installations techniques, matériel et outillage industriels			PZ	80 837	QA	49 572	QB		QC	130 409
Autres immobilisations corporelles	Inst. générales, agencements, aménagement divers		QD	116 938	QE	77 960	QF		QG	194 897
	Matériel de transport		QH		QI		QJ		QK	
	Matériel de bureau et informatique, mobilier		QL	11 940	QM	5 630	QN		QO	17 570
	Emballages récupérables et divers		QP		QR		QS		QT	
TOTAL III			QU	215 557	QV	136 375	QW		QX	351 932
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)			ØN	216 267	ØP	136 375	ØQ		ØR	352 642

CADRE B		VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES													
Immobilisations amortissables		DOTATIONS						REPRISES						Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice	
		Colonne 1 Différentiel de durée et autres		Colonne 2 Mode dégressif		Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel		Colonne 4 Différentiel de durée et autres		Colonne 5 Mode dégressif		Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel			
Frais établissements TOTAL I		M9		N1		N2		N3		N4		N5		N6	
Autres immob. incorporelles TOTAL II		N7		N8		P6		P7		P8		P9		Q1	
Terrains		Q2		Q3		Q4		Q5		Q6		Q7		Q8	
Constructions	Sur sol propre	Q9		R1		R2		R3		R4		R5		R6	
	Sur sol d'autrui	R7		R8		R9		S1		S2		S3		S4	
	Inst. gales, agenc et am. des const.	S5		S6		S7		S8		S9		T1		T2	
Inst. techniques mat. et outillage		T3		T4		T5		T6		T7		T8		T9	
Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agenc am. divers	U1		U2		U3		U4		U5		U6		U7	
	Matériel de transport	U8		U9		V1		V2		V3		V4		V5	
	Mat. bureau et inform. mobilier	V6		V7		V8		V9		W1		W2		W3	
	Emballages récup. et divers	W4		W5		W6		W7		W8		W9		X1	
TOTAL III		X2		X3		X4		X5		X6		X7		X8	
Frais d'acquisition de titres de participations TOTAL IV		NL						NM						NO	
Total général (I + II + III + IV)		NP		NQ		NR		NS		NT		NU		NV	
Total général non venté (NP + NQ + NR)		NW				Total général non venté (NS + NT + NU)		NY				Total général non venté (NW - NY)		NZ	

CADRE C							
MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES*		Montant net au début de l'exercice	Augmentations	Dotations de l'exercice aux amortissements		Montant net à la fin de l'exercice	
Frais d'émission d'emprunt à étaler				Z9		Z8	
Primes de remboursement des obligations				SP		SR	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise <u>KALENO</u>				Néant ☐ *			
Nature des provisions		Montant au début de l'exercice	AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice	DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice	Montant à la fin de l'exercice		
		1	2	3	4		
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers *	3T	TA	TB	TC		
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II) *	3U	TD	TE	TF		
	Provisions pour hausse des prix (1) *	3V	TG	TH	TI		
	Amortissements dérogatoires	3X	TM	TN	TO		
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	D3	D4	D5	D6		
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquies H du CGI)	IJ	IK	IL	IM		
	Autres provisions réglementées (1)	3Y	TP	TQ	TR		
	TOTAL I	3Z	TS	TT	TU		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges	4A	4B	4C	4D		
	Provisions pour garanties données aux clients	4E	4F	4G	4H		
	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J	4K	4L	4M		
	Provisions pour amendes et pénalités	4N	4P	4R	4S		
	Provisions pour pertes de change	4T	4U	4V	4W		
	Provisions pour pensions et obligations similaires	4X	4Y	4Z	5A		
	Provisions pour impôts (1)	5B	5C	5D	5E		
	Provisions pour renouvellement des immobilisations *	5F	5H	5J	5K		
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	EO	EP	EQ	ER		
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R	5S	5T	5U		
	Autres provisions pour risques et charges (1)	5V	5W	5X	5Y		
TOTAL II	5Z	TV	TW	TX			
Provisions pour dépréciation	sur immobilisations { - incorporelles - corporelles - titres mis en équivalence - titres de participation - autres immobilisations financières (1)*	6A	12 520	6B	6C	6D	12 520
		6E		6F	6G	6H	
		6Z		6I	6J	6K	
		6L		6M	6N	6O	
		6P		6Q	6R	6S	
	Sur stocks et en cours	6N		6P	6R	6S	
	Sur comptes clients	6T	986	6U	6V	6W	986
	Autres provisions pour dépréciation (1)*	6X		6Y	6Z	7A	
	TOTAL III	7B	13 506	TY	TZ	UA	12 520
	TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)	7C	13 506	UB	UC	UD	12 520
Dont dotations et reprises { - d'exploitation - financières - exceptionnelles		UE	UF	986			
		UG	UH				
		UJ	UK				
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-1-5° du C.G.I.					10		
(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision. NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au CGI.							

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Désignation de l'entreprise : KALENO										Néant ☐ *	
CADRE A		ÉTAT DES CRÉANCES			Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'un an 3		
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations			UL		UM		UN			
	Prêts (1) (2)			UP		UR		US			
	Autres immobilisations financières			UT	13 395	UV		UW	13 395		
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux			VA	115		115				
	Autres créances clients			UX	7 478		7 478				
	Créance représentative de titres (Provision pour dépréciation prêts ou remis en garantie * (antérieurement constituée * UO)			ZI							
	Personnel et comptes rattachés			UY							
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux			UZ							
	État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices		VM	80 196		80 196				
		Taxe sur la valeur ajoutée		VB	49 722		49 722				
		Autres impôts, taxes et versements assimilés		VN							
		Divers		VP	7 526		7 526				
	Groupe et associés (2)			VC							
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)			VR	62 560		62 560				
	Charges constatées d'avance			VS	22 368		22 368				
	TOTAUX			VT	243 359	VU	229 964	VV	13 395		
RENVIS	(1)	Montant des - Prêts accordés en cours d'exercice		VD							
		- Remboursements obtenus en cours d'exercice		VE							
	(2)	Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)		VF							
CADRE B		ÉTAT DES DETTES		Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'1 an et 5 ans au plus 3		A plus de 5 ans 4	
Emprunts obligataires convertibles (1)		7Y									
Autres emprunts obligataires (1)		7Z									
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine	VG	473		473						
	à plus d'1 an à l'origine	VH									
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)		8A									
Fournisseurs et comptes rattachés		8B	755 911		755 911						
Personnel et comptes rattachés		8C	27 036		27 036						
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		8D	31 408		31 408						
État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	8E									
	Taxe sur la valeur ajoutée	VW	9 288		9 288						
	Obligations cautionnées	VX									
	Autres impôts, taxes et assimilés	VQ	12 381		12 381						
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		8J	7 511		7 511						
Groupe et associés (2)		VI	928 978		928 978						
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)		8K	520		520						
Dette représentative de titres empruntés ou remis en garantie *		ZZ									
Produits constatés d'avance		8L									
TOTAUX		VY	1 773 506	VZ	1 773 506						
RENVIS	(1)	Emprunts souscrits en cours d'exercice	VJ		(2) Montant des divers emprunts et dettes contrac- tés auprès des associés personnes physiques	VL					
		Emprunts remboursés en cours d'exercice	VK		* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032						

Désignation de l'entreprise : KALENO		Formulaire déposé au titre de l'IR		ET	Néant ☐ *		Exercice clos le : 31/12/2016				
I. RÉINTÉGRATIONS							BÉNÉFICE COMPTABLE DE L'EXERCICE				
Charges non admises en déduction du résultat fiscal	Rémunération du travail (entreprises à l'IR)		de l'exploitant ou des associés				WA	53 781			
			de son conjoint		moins part déductible *		WB				
					à réintégrer :		WC				
	Avantages personnels non déductibles * (sauf amortissements à porter ligne ci-dessous)		WD	Amortissements excédentaires (art. 39-4 du CGI) et autres amortissements non déductibles		WE	XE				
	Autres charges et dépenses somptuaires (art. 39-4 du C.G.I.)		WF	Taxe sur les voitures particulières des sociétés (entreprises à l'IS)		WG					
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levée d'option		RA	Part des loyers dispensée de réintégration (art. 239 sexies D)		RB					
	Provisions et charges à payer non déductibles (cf. tableau 2058-B, cadre III)		WI	10 067	Charges à payer liées à des états et territoires non coopératifs non déductibles (cf. 2067- bis)		XX	XW	10 067		
	Amendes et pénalités		WJ	Charges financières (art. 212 bis) *		XZ					
	Réintégrations prévues à l'article 155 du CGI *								XY		
	Impôt sur les sociétés (cf. page 9 de la notice 2031-NOT-SD)								17		
Quote-part	Bénéfices réalisés par une société de personnes ou un GIE		WL	Résultats bénéficiaires visés à l'article 209 B du CGI		L7	K7				
Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	Moins-values nettes à long terme		- imposées aux taux de 15 % ou de 19 % (16 % pour les entreprises à l'impôt sur le revenu)				I8				
			- imposées au taux de 0 %				ZN				
	Fraction imposable des plus-values réalisées au cours d'exercices antérieurs *		- Plus-values nettes à court terme				WN				
			- Plus-values soumises au régime des fusions				WO				
Écarts de valeurs liquidatives sur OPCVM * (entreprises à l'IS)									XR		
Réintégrations diverses à détailler sur feuillet séparé DONT *		Intérêts excédentaires (art. 39-1-3* et 212 du C.G.I.)	SU	Zones d'entreprises * (activité exonérée)		SW	WQ				
		Déficits étrangers antérieurement déduits par les PME (art. 209 C)	SX	Quote-part de 12 % des plus-values à taux zéro		M8					
Réintégration des charges affectées aux activités éligibles au régime de taxation au tonnage									Y1		
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage									Y3		
							TOTAL I	WR	63 848		
II. DÉDUCTIONS									PERTE COMPTABLE DE L'EXERCICE		
Quote-part dans les pertes subies par une société de personne ou un G.I.E. *									WS		
Provisions et charges à payer non déductibles, antérieurement taxées, et réintégré dans les résultats comptables de l'exercice (cf. tableau 2058-B-SD, cadre III)									WT		
Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	Plus-values nettes à long terme		- imposées au taux de 15 % (16 % pour les entreprises soumises à l'impôt sur le revenu)				WU	17 073			
			- imposées au taux de 0 %				WV				
			- imposées au taux de 19 %				WH				
			- imputées sur les moins-values nettes à long terme antérieures				WP				
			- imputées sur les déficits antérieurs				WW				
	Autres plus-values imposées au taux de 19 %						XB				
	Fraction des plus-values nettes à court terme de l'exercice dont l'imposition est différée *						I6				
Régime des sociétés mères et des filiales *		Produit net des actions et parts d'intérêts :		Quote-part de frais et charges restant imposable à déduire des produits nets de participation		2A	WZ				
							XA				
Mesures d'incitation	Majoration autorisée au titre des investissements réalisés dans les collectivités d'outre-mer *								ZY		
	Majoration d'amortissement *								XD		
	Abattement sur le bénéfice et exonérations	Entreprises nouvelles - (Reprise d'entreprises en difficulté 44 septies)	K9	Entreprises nouvelles (44 sexies)		L2	Jeunes entreprises innovantes (art. 44 sexies A)		L5	XF	
		Pôle de compétitivité - (Art. 44 undecies)	L6	Société investissements immobiliers cotées (art. 208 C)		K3	Zone de restructuration de la défense (44 terdecies)		PA		
		Zone franche urbaine T1 (art. 44 octies et octies A)	ØV	Bassin d'emploi à redynamiser (art. 44 duodecies)		1F	Zone franche d'activité (art. 44 quaterdecies)		XC		
				Zone de revitalisation rurale (art. 44 quindecies)					PC		
Écarts de valeurs liquidatives sur OPCVM * (entreprises à l'IS)									XS		
Déductions diverses à détailler sur feuillet séparé		dont déduction exceptionnelle pour investissement *	X9	Créance dérogée par le report en arrière de déficit		ZI	XG	25 613			
Déduction des produits affectées aux activités éligibles au régime de taxation au tonnage									Y2		
III. RÉSULTAT FISCAL							TOTAL II	XH	42 686		
Résultat fiscal avant imputation des déficits reportables :		bénéfice (I moins II)		XL	21 162		XJ				
		déficit (II moins I)									
Déficit de l'exercice reporté en arrière (entreprises à l'IS) *				ZL			XL	21 162			
Déficits antérieurs imputés sur les résultats de l'exercice (entreprises à l'IS) *							XO				
RÉSULTAT FISCAL BÉNÉFICE (ligne XN) ou DÉFICIT reportable en avant (ligne XO)				XN							

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032-NOT-SD

DÉTERMINATION DU RÉSULTAT FISCAL

KALENO

DGFIP 2058 A 2017

Extension

REINTEGRATIONS DIVERSES

Montant exercice N

DEDUCTIONS DIVERSES

Montant exercice N

CREDIT IMPOT COMPETITIVITE EMPLOI

23 121

CREDIT IMPOT APPRENTISSAGE

2 267

S/ AMORTISSEMENT

225

Désignation de l'entreprise <u>KALENO</u>		Néant ☐ *	
I. SUIVI DES DÉFICITS			
Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)		K4	470 455
Déficits imputés (total lignes XB et XL du tableau 2058-A)		K5	21 162
Déficits reportables (différence K4 - K5)		K6	449 293
Déficit de l'exercice (tableau 2058A, ligne XO)		YJ	
Total des déficits restant à reporter (somme K6 + YJ)		YK	449 293
II. INDEMNITÉS POUR CONGÉS À PAYER, CHARGES SOCIALES ET FISCALES CORRESPONDANTES			
Montant déductible correspondant aux droits acquis par les salariés pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1. 1 ^e bis Al. 1 ^{er} du CGI, dotations de l'exercice		ZT	34 482
III. PROVISIONS ET CHARGES À PAYER, NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT			
(à détailler sur feuillet séparé)		Dotations de l'exercice	
Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes non déductibles pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1. 1 ^e bis Al. 2 du CGI*		ZV	ZW
Provisions pour risques et charges *			
	8X		8Y
	8Z		9A
	9B		9C
Provisions pour dépréciation *			
	9D		9E
	9F		9G
	9H		9J
Charges à payer			
TASCOM	9K	10 067	9L 17 073
	9M		9N
	9P		9R
	9S		9T
TOTAUX (YN = ZV à 9S) et (YO = ZW à 9T)		YN 10 067	YO 17 073
à reporter au tableau 2058-A :		ligne WI	ligne WU

CONSÉQUENCES DE LA MÉTHODE PAR COMPOSANTS (art.237 septies du CGI)

Montant de la réintégration ou de la déduction	Montant au début de l'exercice	Imputations	Montant net à la fin de l'exercice
	L1		

ENTREPRISES DE TRANSPORT INSCRITES AU REGISTRE DES TRANSPORTS
art. L3113-1 et L3211-1 du Code des Transports (case à cocher)

XU



* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne YK du tableau 2058 B déposé au titre de l'exercice précédent.

TABLEAU D'AFFECTATION DU RÉSULTAT
ET RENSEIGNEMENTS DIVERS

DGFIP N° 2058-C-SD 2017

Désignation de l'entreprise : KALENO										Néant ☐ *			
ORIGINES	Report à nouveau figurant au bilan de l'exercice antérieur à celui pour lequel la déclaration est établie	ØC	(249 431)	AFFECTATIONS	Affectations aux réserves	{ – Réserves légales – Autres réserves	ZB						
	Résultat de l'exercice précédant celui pour lequel la déclaration est établie	ØD	(190 005)		Dividendes		ZD						
	Prélèvements sur les réserves	ØE			Autres répartitions	ZE							
					Report à nouveau	ZG	(439 437)						
	TOTAL I	ØF	(439 437)		(NB : le total I doit nécessairement être égal au total II) TOTAL II	ZH	(439 437)						
DISTRIBUTIONS (Article 235 ter ZCA)													
Montant total des sommes distribuées devant donner lieu au paiement de la contribution prévue à l'article 235 ter ZCA au titre de l'exercice										XV			
RENSEIGNEMENTS DIVERS										Exercice N :			
ENGAGEMENTS	– Engagements de crédit-bail mobilier (précisez le prix de revient des biens pris en crédit-bail) J7									YQ			
	– Engagements de crédit-bail immobilier									YR			
	– Effets portés à l'escompte et non échus									YS			
DÉTAILS DES POSTES AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES	– Sous-traitance									YT	97 835		
	– Locations, charges locatives et de copropriété (dont montant des loyers des biens pris en location pour une durée > 6 mois) J8 95 034									XQ	96 074		
	– Personnel extérieur à l'entreprise									YU	16 914		
	– Rémunérations d'intermédiaires et honoraires (hors rétrocessions)									SS	49 395		
	– Rétrocessions d'honoraires, commissions et courtages									YV			
	– Autres comptes (dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles) ES									ST	311 222		
	Total du poste correspondant à la ligne FW du tableau n° 2052									ZJ	571 439		
IMPÔTS ET TAXES	– Taxe professionnelle*, CFE, CVAE									YW	10 910		
	– Autres impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe intérieure sur les produits pétroliers) ZS									YZ	20 694		
	Total du poste correspondant à la ligne FW du tableau n° 2052									YX	31 604		
TVA	– Montant de la TVA collectée									YY	438 121		
	– Montant de la TVA déductible comptabilisée au cours de l'exercice au titre des biens et services ne constituant pas des immobilisations									YZ	454 639		
DIVERS	– Montant brut des salaires (cf. dernière déclaration annuelle souscrite au titre des salaires DADS de 2016) *									ØZ	392 354		
	– Montant de la plus-value constatée en franchise d'impôt lors de la première option pour le régime simplifié d'imposition *									ØS			
	– Effectif moyen du personnel * (dont : apprentis : 2 handicapés :)									YP	15		
	– Effectif affecté à l'activité artisanale									RL			
	– Taux d'intérêt le plus élevé servi aux associés à raison des sommes mises à la disposition de la société *									ZK	2,00 %		
	– Numéro de centre de gestion agréé * XP												
	– Filiales et participations : (Liste au 2059-G prévu par art. 38 II de l'ann. III au CGI)									Si oui cocher 1 Sinon 0	ZR	0	
	– Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice									RG			
– Montant de l'investissement qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI									RH				
RÉGIME DE GROUPE *	Société : résultat comme si elle n'avait jamais été membre du groupe JA									Plus-values à 15 %	JK	Plus-values à 0 %	JL
										Plus-values à 19 %	JM	Imputations	JC
	Groupe : résultat d'ensemble JD									Plus-values à 15 %	JN	Plus-values à 0 %	JO
										Plus-values à 19 %	JP	Imputations	JF
	Si vous relevez du régime de groupe : indiquer 1 si société mère, 2 si société filiale JH									N° SIRET de la société mère du groupe JJ			

(1) Ce cadre est destiné à faire apparaître l'origine et le montant des sommes distribuées ou mises en réserve au cours de l'exercice dont les résultats font l'objet de la déclaration. Il ne concerne donc pas, en principe, les résultats de cet exercice mais ceux des exercices antérieurs, qu'ils aient ou non déjà fait l'objet d'une précédente affectation.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032 (et dans la notice n° 2058-NOT pour le régime de groupe).

Désignation de l'entreprise : KALENO						Néant ☒
A - DÉTERMINATION DE LA VALEUR RÉSIDUELLE						
Nature et date d'acquisition des éléments cédés* (1)	Valeur d'origine* (2)	Valeur nette réévaluée* (3)	Amortissements pratiqués en franchise d'impôt (4)	Autres amortissements* (5)	Valeur résiduelle (6)	
I - Immobilisations*	1					
	2					
	3					
	4					
	5					
	6					
	7					
	8					
	9					
	10					
	11					
	12					
B - PLUS -VALUES , MOINS -VALUES			Qualification fiscale des plus et moins-values réalisées *			
Prix de vente (7)	Montant global de la plus-value ou de la moins-value (8)	Court terme (9)	Long terme (10)			Plus-value taxable à 19 % (11)
			19 %	15 % ou 16 %	0 %	
I - Immobilisations*	1					
	2					
	3					
	4					
	5					
	6					
	7					
	8					
	9					
	10					
	11					
	12					
II - Autres éléments	13	Fraction résiduelle de la provision spéciale de réévaluation afférente aux éléments cédés	+			
	14	Amortissements irrégulièrement différés se rapportant aux éléments cédés	+			
	15	Amortissements afférents aux éléments cédés mais exclus des charges déductibles par une disposition légale	+			
	16	Amortissements non pratiqués en comptabilité et correspondant à la déduction fiscale pour investissement, définie par les lois de 1966, 1968 et 1975, effectivement utilisée	+			
	17	Résultats nets de concession ou de sous concession de licences d'exploitation de brevets faisant partie de l'actif immobilisé et n'ayant pas été acquis à titre onéreux depuis moins de deux ans				
	18	Provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme devenues sans objet au cours de l'exercice				
	19	Dotations de l'exercice aux comptes de provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme				
	20	Divers (détail à donner sur une note annexe)*				
	CADRE A : plus ou moins-value nette à court terme (total algébrique des lignes 1 à 20 de la colonne) (9)					
	CADRE B : plus ou moins-value nette à long terme (total algébrique des lignes 1 à 20 de la colonne) (10)					
CADRE C : autres plus-values taxable à 19 % (11)			(A)	(B) (Ventilation par taux)	(C)	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

(1) Ces plus-values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 208 C et 210 E du CGI.

Formulaire obligatoire (article 53 A
du Code général des impôts).

Désignation de l'entreprise : KALENO

Néant ☒ *

○ Entreprises soumises à l'impôt sur les sociétés
✶ Entreprises soumises à l'impôt sur le revenu

Rappel de la plus ou moins-value de l'exercice relevant du taux de 15 % ○ ou 16 % ✶.

Gains nets retirés de la cession de titre de sociétés à prépondérance immobilières non cotées
exclus du régime du long terme (art. 219 I a *sexies-0 bis* du CGI) ○.

Gains nets retirés de la cession de certains titres dont le prix de revient est supérieur à 22,8 M€
(art. 219 I a *sexies-0* du CGI) ○.

I - SUIVI DES MOINS-VALUES DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LE REVENU

Origine	Moins-values à 16 %	Imputations sur les plus-values à long terme de l'exercice imposables à 16 %	Solde des moins-values à 16 %
①	②	③	④
Moins-values nettes N			
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N - 1		
	N - 2		
	N - 3		
	N - 4		
	N - 5		
	N - 6		
	N - 7		
	N - 8		
	N - 9		
	N - 10		

II - SUIVI DES MOINS-VALUES À LONG TERME DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS*

Origine	Moins-values			Imputations sur les plus-values à long terme	Imputations sur le résultat de l'exercice	Solde des moins-values à reporter col. 7 = 2 + 3 + 4 - 5 - 6
	À 19 %, 16,5% ⁽¹⁾ ou à 15 %	À 19 % ou 15 % imputables sur le résultat de l'exercice (article 219 I a <i>sexies-0</i> du CGI)	À 19 % ou 15 % imputables sur le résultat de l'exercice (article 219 I a <i>sexies-0 bis</i> du CGI)	À 15 % Ou À 16,5 % ⁽¹⁾		
①	②	③	④	⑤	⑥	⑦
Moins-values nettes N						
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N - 1					
	N - 2					
	N - 3					
	N - 4					
	N - 5					
	N - 6					
	N - 7					
	N - 8					
	N - 9					
	N - 10					

(1) Les plus-values et les moins-values à long terme afférentes aux titres de SPI cotées imposables à l'impôt sur les sociétés relèvent du taux de 16,5% (article 219 I a du CGI), pour les exercices ouverts à compter du 31 décembre 2007.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Désignation de l'entreprise : <u>KALENO</u>				Néant ☒ *		
I SITUATION DU COMPTE AFFECTÉ A L'ENREGISTREMENT DE LA RÉSERVE SPÉCIALE POUR L'EXERCICE N						
		Sous-comptes de la réserve spéciale des plus-values à long terme				
		taxées à 10 %	taxées à 15 %	taxées à 18 %	taxées à 19 %	taxées à 25 %
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice précédent (N-1)		1				
Réserves figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'exercice		2				
TOTAL (lignes 1 et 2)		3				
Prélèvements opérés { - donnant lieu à complément d'impôt sur les sociétés - ne donnant pas lieu à complément d'impôt sur les sociétés		4				
		5				
TOTAL (lignes 4 et 5)		6				
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice (ligne 3 - ligne 6)		7				
II RÉSERVE SPÉCIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS * (5°, 6°, 7° alinéas de l'art. 39-1-5° du CGI)						
montant de la réserve à l'ouverture de l'exercice ①	réserve figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'année ②	montants prélevés sur la réserve		montant de la réserve à la clôture de l'exercice ⑤		
		donnant lieu à complément d'impôt ③	ne donnant pas lieu à complément d'impôt ④			

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

DÉTERMINATION DE LA VALEUR AJOUTÉE
PRODUITE AU COURS DE L'EXERCICE

Exercice ouvert le : 01012016 et clos le : 31122016 Durée en nombre de mois 1 2

Si l'entreprise est membre d'une intégration fiscale, indiquer le SIREN et la dénomination de la société tête de groupe :

SIREN :

Dénomination :

I - Production de l'entreprise

Ventes de marchandises	OA	3 524 285
Production vendue - Biens	OB	408 455
Production vendue - Services	OC	43 243
Production stockée	OD	
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation	OE	
Subventions d'exploitation reçues et abandons de créances à caractère commercial	OF	
Autres produits de gestion courante hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun	OH	755
Transferts de charges refacturées et transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée	OI	15
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilés	OK	
Plus-values de cession d'éléments d'immobilisations corporelles et incorporelles, si rattachées à une activité normale et courante	OL	
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation	XT	
TOTAL 1	OM	3 976 753

II - Consommation de biens et services en provenance de tiers (1)

Achats de marchandises (droits de douane compris)	ON	3 132 869
Variation de stocks (marchandises)	OO	38 360
Achats de matières premières et autres approvisionnements (droits de douane compris)	OP	5 383
Variation de stocks (matières premières et approvisionnements)	OQ	
Autres achats et charges externes, à l'exception des loyers et redevances	OR	475 366
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	OS	1 039
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée	OU	
Autres charges de gestion courante hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun	OW	1 022
Moins-values de cession d'éléments d'immobilisation corporelles et incorporelles, si rattachées à une activité normale	OY	
Taxes sur le C.A. autre que la TVA, contributions indirectes (droits sur les alcools et les tabacs...), T.I. P.P.	OZ	
Fraction des dotations aux amortissements afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	O9	
TOTAL 2	OJ	3 654 039

III - Valeur ajoutée produite

Calcul de la Valeur Ajoutée TOTAL 1 - TOTAL 2 OG 322 714

IV - Cotisation sur la Valeur ajoutée des Entreprises

Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur le formulaire n°1330-CVAE pour les multi-établissements et sur les formulaires n°s 1329-AC-SD et 1329-DEF) SA 322 714

Cadre réservé au mono établissement au sens de la CVAE

Si vous êtes assujettis à la CVAE et un mono-établissement au sens de la CVAE (cf. notice de la déclaration n°1330-CVAE-SD), compléter le cadre ci-dessous et la case SA, vous serez alors dispensé du dépôt de la déclaration n° 1330-CVAE-SD.

MONO ÉTABLISSEMENT au sens de la CVAE EV X

Chiffre d'affaires de référence CVAE GX 3 975 998

Période de référence GY 0 1 / 0 1 / 2 0 1 6 GZ 3 1 / 1 2 / 2 0 1 6

Date de cessation HR / / / / / /

Pour les entreprises de crédit, les entreprises de gestion d'instruments financiers, les entreprises d'assurance, de capitalisation et de réassurance de toute nature, cette fiche sera adaptée pour tenir compte des modalités particulières de détermination de la valeur ajoutée ressortant des plans comptables professionnels (extraits de ces rubriques à joindre).

(1) Attention, il ne doit pas être tenu compte dans les lignes ON à OS, OW et OZ des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférente à la production immobilisée déclarée ligne OE, portées en ligne OU.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

N° de dépôt

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
détenant directement au moins 10 % du capital de la société)



(1)

Néant ☐ *

EXERCICE CLOS LE 31122016

N° SIRET 7 9 7 9 0 8 1 3 4 0 0 0 3 5

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE KALENO

ADRESSE (voie) Rue ERCKMANN CHATRIAN

CODE POSTAL 57400 VILLE SARREBOURG

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes morales de l'entreprise P1 2 Nombre total de parts ou d'actions correspondantes P3 100

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes physiques de l'entreprise P2 0 Nombre total de parts ou d'actions correspondantes P4 0

I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique S.A.S. Dénomination ITM ALIMENTAIRE EST

N° SIREN (si société établie en France) 452534340 % de détention 99,00 Nb de parts ou actions 99

Adresse : N° 24 Voie Rue Auguste Chabrières

Code Postal 75015 Commune PARIS Pays FRANCE

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France) % de détention Nb de parts ou actions

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2) Nom patronymique Prénom(s)

Nom marital % de détention Nb de parts ou actions

Naissance: Date N° Département Commune Pays

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

Titre (2) Nom patronymique Prénom(s)

Nom marital % de détention Nb de parts ou actions

Naissance: Date N° Département Commune Pays

Adresse : N° Voie

Code Postal Commune Pays

N° de dépôt

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
dont la société détient directement au moins 10 % du capital)



(1)

Néant ☒ *

EXERCICE CLOS LE

31122016

N° SIRET

7 9 7 9 0 8 1 3 4 0 0 0 3 5

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE

KALENO

ADRESSE (voie)

Rue ERCKMANN CHATRIAN

CODE POSTAL

57400

VILLE

SARREBOURG

NOMBRE TOTAL DE FILIALES DÉTENUES PAR L'ENTREPRISE

P5

Forme juridique Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse :

N°

Voie

Code Postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse :

N°

Voie

Code Postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse :

N°

Voie

Code Postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse :

N°

Voie

Code Postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse :

N°

Voie

Code Postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse :

N°

Voie

Code Postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse :

N°

Voie

Code Postal

Commune

Pays

Forme juridique

Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)

% de détention

Adresse :

N°

Voie

Code Postal

Commune

Pays

(1) Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroté chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice 2032.